



Championnat de Lorraine Fleuret et Sabre M15 M17 M20 Séniors Vétérans

Samedi 13 et dimanche 14 octobre 2018

Complexe Multisports La Milliaire - Salle d'Armes Robert Rose

71 rue Paul Albert - 57100 THIONVILLE

Port. Maîtres d'Armes : 06.45.48.44.62

La compétition se déroulera suivant cette formule : 1 tour de poule sans éliminé. Tableau d'élimination direct sans repêchage. Application du règlement FFE.

Samedi 13 octobre 2018

	Appel	Scratch	Début des assauts
Fleuret hommes et dames M15	14H00	14H15	14H30
Sabre hommes et dames M20	14H00	14H15	14H30
Sabre hommes et dames M15	15H30	15H45	16H00
Fleuret/Sabre hommes et dames vétérans	16H30	16H45	17H00

Dimanche 14 octobre 2018

	Appel	Scratch	Début des assauts
Fleuret /Sabre hommes et dames M17	9H00	9H15	09H30
Fleuret /Sabre hommes et dames séniors	12H30	12H45	13H00

Règlement :

- Accès salle d'escrime : baskets à semelles blanches
- Aucun spectateur à proximité des pistes, des installations ont été prévues
- Formule : Selon L.L.E
- Engagements : 8 €
- Les inscriptions doivent être enregistrées en ligne sur le serveur de la FFE avant le mercredi 3 octobre 2018 à 23H59. Conformément au vote du Comité Directeur du 3 septembre 2010, le montant de l'inscription d'un tireur engagé et absent sera facturé par le CID.

Arbitrage :

Quotas :

- 4 tireurs engagés dans une arme = 1 arbitre dans l'arme
- 9 tireurs engagés dans une arme = 2 arbitres dans l'arme
- 15 tireurs engagés dans une arme et au-delà = 3 arbitres dans l'arme

Cas particulier des seniors : les arbitres peuvent être tireurs. Les arbitres non tireurs sont à privilégier. Les tireurs en capacité d'arbitrer seront sollicités.

La commission d'arbitrage se réserve le droit d'ajuster les arbitres en fonction du nombre d'inscrits.

La liste des arbitres retenus sera communiquée le jeudi 4 octobre 2018. Buvette sur place.

La Commission Technique.